

# RAPPORT D'ACTIVITÉS

ÉDITION 2025



## **COLOPHON**

### **Comité de rédaction**

Les équipes de l'asbl d'Info-Sourds de Bruxelles

### **Relecture**

Lise Artiges

Pascale van der Belen

### **Mise en page**

Lise Artiges

### **Impression**

Docufast Print & Mailservices - Service d'impression favorisant le travail adapté pour les personnes sourdes et malentendantes

### **Photographies**

©Info-Sourds de Bruxelles

## SOMMAIRE

### **Avant-Propos**

#### **Présentation d'Info-Sourds de Bruxelles**

- Missions et vision
- Notre équipe, notre Organe d'Administration et nos experts externes
- Nos partenaires et réseaux

#### **Introduction à nos réalisations**

##### **Nos réalisations par service**

- Accompagnement sur projet
- Accompagnement à l'Emploi
- Formations professionnelles
- Permanence d'Écrivain public
- Service d'Interprétation des Sourds de Bruxelles
- Sensibilisations

#### **Comptes et bilan**

#### **Perspectives 2026**



## AVANT-PROPOS

Chers lecteurs,

L'année 2025 s'est inscrite dans un contexte politique et social particulièrement incertain. À Bruxelles, l'absence prolongée de gouvernement régional a nourri un climat d'attente et d'inquiétude, tandis que les annonces de réformes fédérales ont suscité de nombreuses craintes quant à leurs répercussions sur les personnes sourdes et malentendantes que nous accompagnons au quotidien.

Face à ces incertitudes, notre association a choisi de rester fidèle à sa mission : promouvoir l'inclusion, l'autonomie et la pleine participation des personnes sourdes et malentendantes bruxelloises. Cette période a mis à l'épreuve notre capacité d'adaptation, mais elle a également révélé la force d'engagement, la créativité et la résilience de nos équipes.

Tout au long de l'année, les différents services ont su se réinventer afin de garantir la continuité et la qualité de leurs actions. L'équipe support, le SISB et le service formation se sont réorganisés pour répondre au mieux aux besoins du terrain. Le service emploi s'est fortement mobilisé autour de l'appel à projets APS d'Actiris, avec la volonté de défendre l'accès à l'emploi et de garantir un accompagnement adapté aux chercheurs d'emploi en situation de surdité. Le service d'accompagnement, quant à lui, a proposé d'intégrer la permanence d'écrivain public afin d'en assurer la pérennité et de maintenir un soutien essentiel pour les personnes confrontées à des difficultés d'accès à la compréhension du français écrit.

Dans un contexte parfois fragilisé, 2025 aura ainsi été une année de mobilisation collective, de solidarité et d'innovation. Ce rapport d'activité témoigne du travail accompli, des défis rencontrés et des perspectives que nous continuons à porter avec conviction pour une société plus accessible et inclusive.

Bonne lecture !



Pascale van der Belen  
Directrice d'Info-Sourds de Bruxelles



## PRÉSENTATION D'INFO-SOURDS

L'asbl Info-Sourds de Bruxelles a été créée en 1996 pour donner suite à une volonté politique de regrouper dans une même association une offre globale de services pour répondre aux besoins des personnes sourdes et malentendantes bruxelloises. Actiris, la COCOF, l'IRSA (Institut Royal des Sourds et des Aveugles) et la FFSB (Fédération Francophone des Sourds de Belgique) ont uni leurs efforts pour soutenir la mise en place de l'association. L'asbl a donc été créée par des personnes sourdes et malentendantes, pour des personnes sourdes et malentendantes.

Info-Sourds a, pour objet social, l'inclusion et l'autonomie des personnes sourdes et malentendantes bruxelloises grâce à des actions, individuelles ou collectives, en langue des signes de Belgique francophone (LSFB) et/ou avec des moyens de communication visuels adaptés.

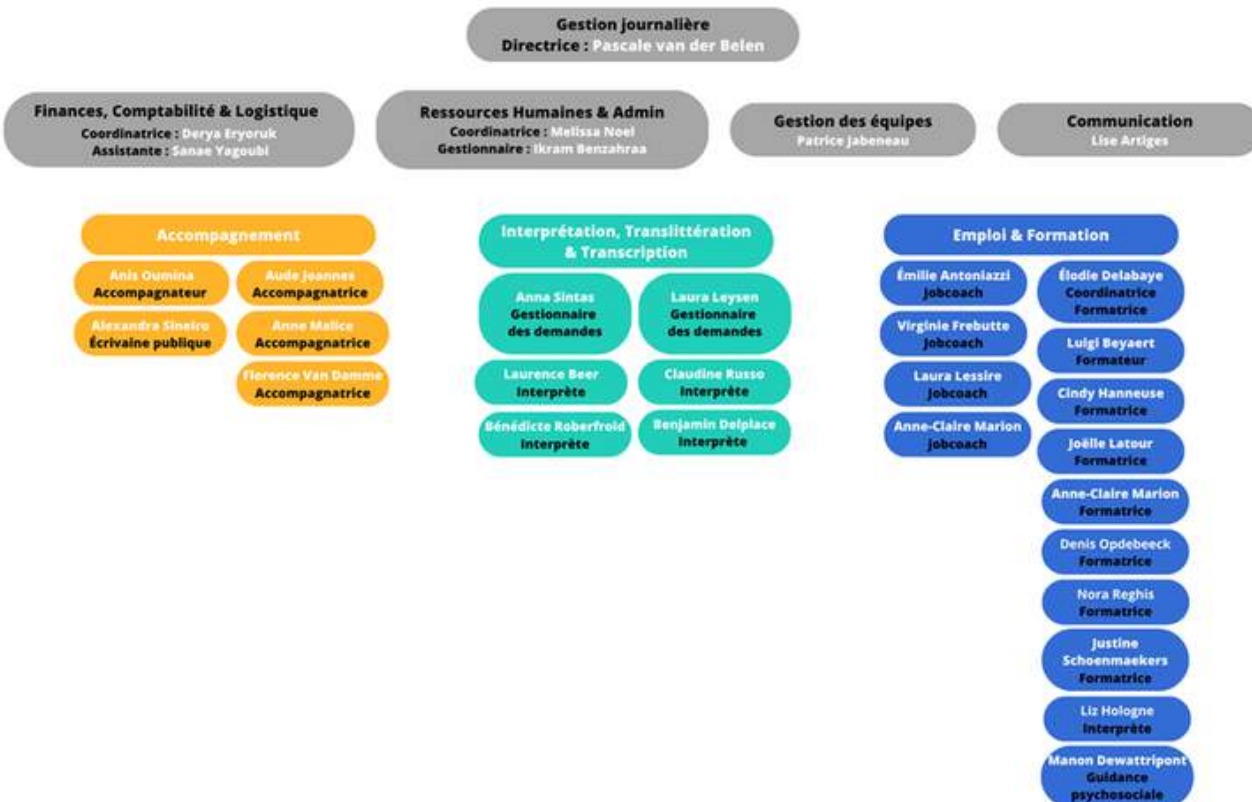
### MISSIONS ET VISION

Pour remplir ses missions, Info-Sourds propose les actions suivantes :

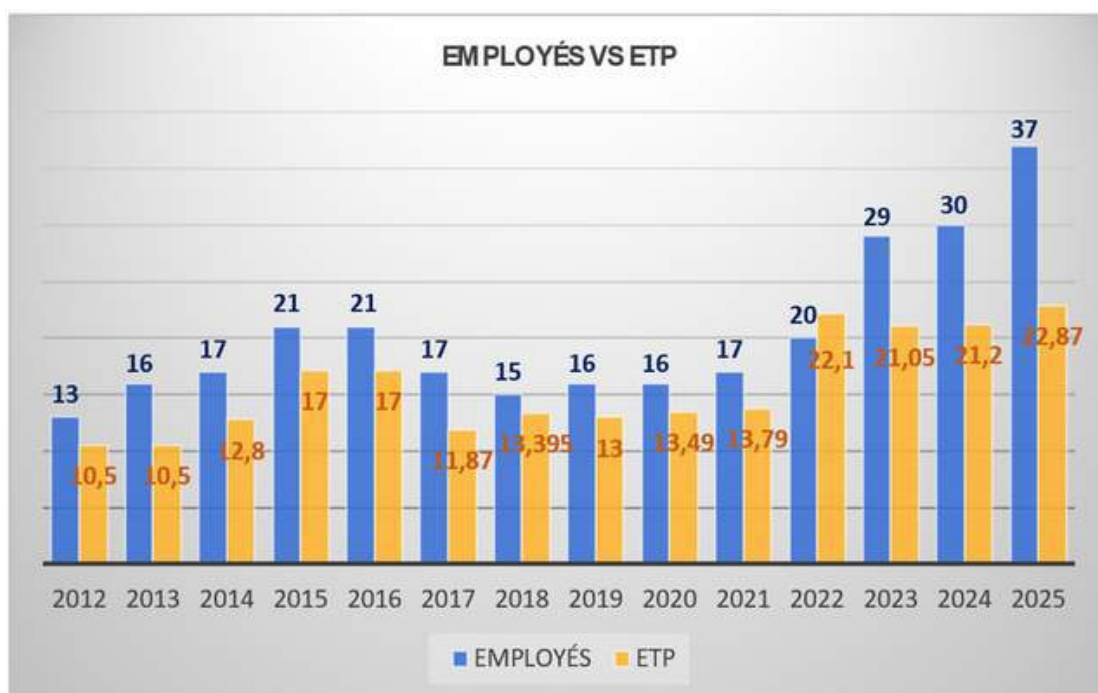
- Un **accompagnement sur projet**. Cet accompagnement consiste en un soutien dans tout type de démarche du quotidien : logement, législation, famille, budget, démarches administratives, loisirs, santé, etc.
- Un **accompagnement à l'emploi** à travers les actions suivantes :
  1. Analyse de la demande.
  2. Bilan de compétences et projet professionnel.
  3. Travail sur les freins (croyances limitantes, soft skills, vision du marché de l'emploi...).
  4. Outillage et recherche d'emploi : réalisation d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation, envoi des candidatures, préparation et accompagnement aux entretiens d'embauche.
  5. Mise à l'emploi, en formation ou en stage.
  6. Suivi après la sortie vers l'emploi, la formation, les études ou le stage : demande d'aménagements raisonnables, sensibilisation, etc.
- Des **formations professionnelles**. En partenariat avec Bruxelles Formation, le FSE et Actiris, le service propose divers modules de Français Langue étrangère (FLE), d'alphabétisation, de français, de calcul, d'initiation aux nouvelles technologies, etc.
- Une **permanence d'écrivain public** pour aider à lire, comprendre, trier, traduire en langue des signes les courriers que les bénéficiaires apportent. Il accompagne également chaque bénéficiaire dans le remplissage de formulaires en ligne ainsi que dans l'écriture de réponses aux courriers, suivant le contenu et la forme désirés.
- Des **prestations d'interprétation, de translittération et de transcription**. Ces dernières vont de l'interprétation en LSFB, la translittération, avec la Langue française Parlée Complétée (LPC) et le français signé, à la transcription offrant de la retranscription et du sous-titrage de discours oraux en direct.

- Des **sensibilisations à la surdité**. Cela fait plus de 29 ans qu'Info-Sourds use de son expertise pour accompagner les personnes sourdes vers plus d'inclusion et d'autonomie en Région bruxelloise. Cet objectif nécessite un travail au niveau de l'environnement. Les peurs, l'inacceptation, l'inadaptation, voire le rejet viennent souvent de l'environnement des personnes sourdes et malentendantes. Dans le but de briser les préjugés, les équipes d'Info-Sourds proposent, depuis 2023, des séances de sensibilisation à la surdité.

## NOTRE ÉQUIPE



Par rapport à 2024, nous avons légèrement augmenté nos ETP pour passer à **22,87 temps pleins** en 2025. Le nombre d'employés a également augmenté en raison de remplacements de congés longue maladie.



## ORGANE D'ADMINISTRATION

Au cours de 2025, l'Organe d'Administration (OA) a exercé ses missions de manière collégiale afin d'assurer la continuité, la transparence et le bon fonctionnement de l'organisation.

Notons que notre OA a accueilli une nouvelle Administratrice : Stéphanie Melkebeke, experte en Ressources humaines.



La présidence est assurée par **Jean-Louis Hazard**, spécialisé en consultance de gestion, procédures opérationnelles, commerciales et avec une expérience de direction générale dans divers secteurs d'activité. Son mandat s'étend de 2024 à 2027.

Le Président est secondé par **Marie-Sophie van den Abeele**, Vice-Présidente, Responsable Communication & Relations publiques à l'Action Damien, qui contribue activement à l'orientation stratégique et au suivi des décisions. Son mandat s'étend de 2024 à 2027.



La gestion financière de l'organisation est placée sous la responsabilité de **Simon de Brouwer**, Trésorier, mais également Directeur du SeTIS Bruxelles asbl. Il veille à la bonne tenue des finances et à la conformité budgétaire. Son mandat s'étend de 2025 à 2028.

Les fonctions de secrétariat sont assurées par **Martine Fraiture**, Secrétaire pour la période 2024-2027 et garantit le suivi administratif et la rédaction des documents officiels. Rappelons que Martine Fraiture a assumé la responsabilité de la direction de la Fédération Francophone des Sourds de Belgique et qu'elle en fut la présidente durant une dizaine d'années. Elle est co-fondatrice d'Info-Sourds de Bruxelles.



**Antonine Seynaeve** assume le rôle d'Administratrice pour le mandat 2023-2026, apportant son expertise de Chief Marketing Officer de la Fondation contre le Cancer, aux travaux de l'Organe et plus particulièrement à la Communication, et contribuant à la gouvernance globale de l'organisation.

**Stéphanie Melkebeke** assume le rôle d'Administratrice pour le mandat courant de 2025-2028. Elle apporte son expertise en Ressources humaines, avec une spécialisation en Diversité, Inclusion et Bien être. Son expérience en tant qu'Attachée au Conseil bruxellois des Personnes Handicapées fait également résonance à nos missions et valeurs.



## NOS PARTENAIRES ET RÉSEAUX

### Partenaires du monde de la surdité

Actrice engagée du secteur associatif, Info-Sourds s'inscrit pleinement dans un vaste réseau d'organismes et d'associations œuvrant dans le domaine de la surdité.

Grâce à de nombreuses collaborations, Info-Sourds travaille collectivement à promouvoir l'inclusion et à renforcer l'autonomie des personnes sourdes et malentendantes en Région bruxelloise.



## BAILLEURS DE FONDS ET FINANCEMENTS EXTERNES



## NOTRE RÉSEAU

Afin de sensibiliser, informer et promouvoir l'inclusion des personnes sourdes et malentendantes, Info-Sourds est membre de différents organes. Ces mandats ont pour objectifs de fédérer, animer des mobilisations communes, et porter des réflexions transversales dans le monde du handicap et de la surdité.

Ainsi, la Directrice d'Info-Sourds représente l'asbl en tant que :

- Membre effectif du Conseil consultatif de la COCOF, section personnes handicapées ;
- Responsable du GT Formation professionnelle du Conseil consultatif de la COCOF ;
- Membre effectif de la Commission de réexamen de la COCOF ;
- Membre du GT Emploi du Conseil National Supérieur des personnes handicapées ;
- Membre du Conseil Consultatif bruxellois francophone rattaché à Brupartners (ancien Conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale, instance principale de la concertation socio-économique en Région bruxelloise ;
- Membre de l'Organe d'Administration de l'ASAH (Association des Services d'Accompagnement et d'actions en milieu ouvert pour personnes Handicapées) avec une expertise accompagnement à l'emploi ;
- Membre du CAWaB (Collectif Accessibilité Wallonie Bruxelles) ;
- Membre de la Cohésion sociale du haut de Forest.

### Les objectifs

- Renforcer le travail en réseau et l'échange d'informations ;
- Favoriser la cohérence, la complémentarité et la transversalité ;
- Faire remonter les problématiques observées sur le terrain.

### Les principales actions en 2025

Malgré l'absence de gouvernement, les Conseils d'avis et les organes de représentation se sont réunis et ont poursuivi leurs actions.

Au niveau de la **COCOF**, le Conseil a suivi le transfert des aides matérielles de PHARE vers Iriscare, ainsi que le traitement des dossiers par les mutuelles. L'année a également été marquée par des inquiétudes d'ordre budgétaire (mécanisme des douzièmes provisoires, non-indexation, suppression de projets « facultatifs », etc.).

Au niveau des fédérations patronales, l'**ASAH** a suivi l'exécution de l'accord non marchand bruxellois et a fêté ses 25 ans le 16 décembre à la Salle des Glaces du Parlement bruxellois. De son côté, Bruxeo a poursuivi ses actions visant à sensibiliser le politique sur la nécessité de protéger et de pérenniser le dispositif ACS, levier essentiel de l'emploi dans le secteur non marchand bruxellois.

Au niveau régional, le **Conseil de la Personne handicapée** (CPH) a suivi de près le transfert des aides à l'emploi du PHARE vers ACTIRIS.

Concernant le **CAWaB**, ce collectif a permis de valoriser le sous-titrage lors d'événements en recourant à notre partenaire Dreamwall.

Notre réseau institutionnel a également permis de remonter la nécessité de disposer à Bruxelles d'un cadre pour l'interprétation en milieu social.



La Commission communautaire française agréée et régleme une série de matières liées au quotidien des habitants francophones de la Région de Bruxelles-Capitale. Elle agit dans des domaines aussi divers que la formation professionnelle, le transport scolaire, l'enseignement, l'aide aux personnes handicapées, les affaires sociales, la santé, la cohésion sociale et la culture.



Le Collectif Accessibilité Wallonie Bruxelles, appelé le CAWaB, rassemble tous les acteurs et représentants du monde du handicap pour œuvrer auprès du politique pour plus d'accessibilité en Wallonie et dans la capitale.



BRUXEO est la confédération représentative des entreprises à profit social bruxelloises. Elle se veut intersectorielle et pluraliste. Elle regroupe des institutions publiques et privées actives dans les secteurs des soins de santé, de l'action sociale, du bien-être, de l'éducation et de l'enseignement, de l'accueil et de l'hébergement, de l'aide à domicile, de l'insertion, du secteur socioculturel, etc.



L'Association a pour but la représentation des employeurs des services bruxellois actifs dans le secteur de l'accompagnement, et plus largement des actions en milieu ouvert pour les personnes en situation de handicap.



Le service Cohésion sociale & Vie associative est responsable de l'animation, du développement et de l'information du réseau associatif actif sur le territoire forestois. Info-Sourds a fait partie de celui représentant le haut de la commune de Forest. Il est chargé de l'accompagnement pédagogique, méthodologique, administratif et financier des projets émanant des associations partenaires.



Le Conseil bruxellois des personnes en situation de handicap de Brupartners contribue efficacement à l'élimination de toute discrimination directe et indirecte vis-à-vis des personnes en situation de handicap.



## INTRODUCTION À NOS RÉALISATIONS

Info-Sourds de Bruxelles a poursuivi, en 2025, le développement de ses différents projets et services, tout en consolidant des modes de fonctionnements transversaux favorisant la cohérence et la collaboration entre équipes.

Dans une dynamique d'amélioration continue, les équipes ont mené un travail approfondi d'évaluation de leurs actions. Cet exercice a permis d'identifier des ajustements concrets, de dégager des priorités et de renforcer les perspectives de développement pour chaque projet et service.

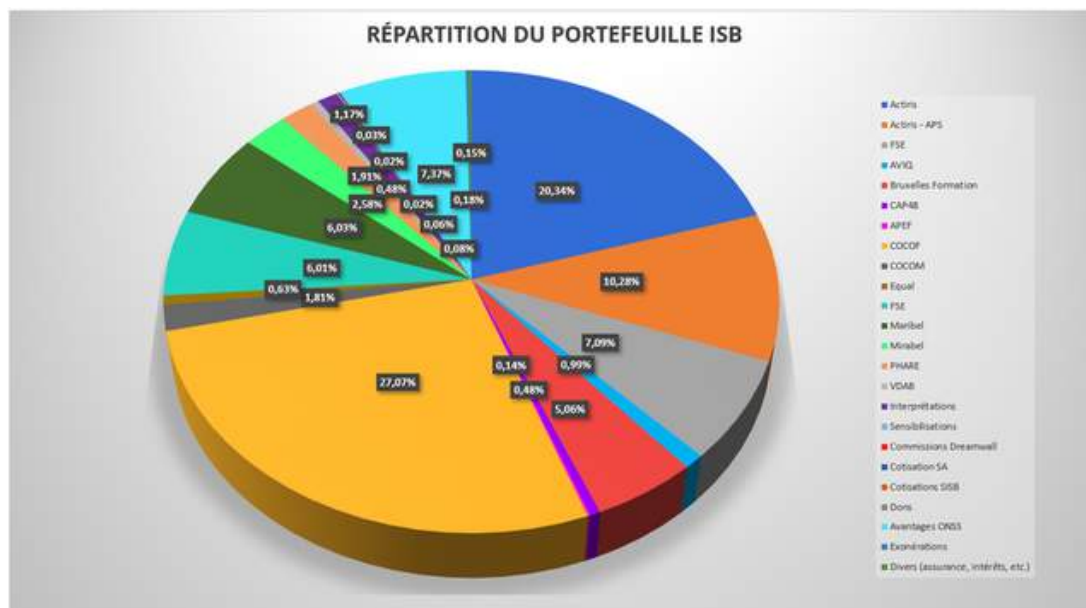
Dans ce cadre, la Direction a veillé au respect des conventions en cours ainsi qu'à la mise en œuvre des orientations stratégiques définies par l'Organe d'Administration. Plusieurs avancées significatives ont été réalisées à ce niveau :

- Une restructuration progressive de l'équipe support a été poursuivie afin de renforcer la stabilité organisationnelle et d'assurer la pérennité des activités ;
- Les activités métiers ont été consolidées, avec une attention particulière portée à leur qualité, leur efficacité et leur impact ;
- Des démarches de diversification des sources de financement ont été initiées, visant à réduire la dépendance aux subsides publics ;
- L'association a poursuivi ses efforts pour maintenir une approche centrée sur l'humain, tout en intégrant de manière réfléchie des outils technologiques au service des bénéficiaires et des équipes.

Concernant plus spécifiquement l'équipe support, l'année 2025 a été marquée par un travail structurant et participatif visant à renforcer son fonctionnement :

- Un état des lieux des rôles et responsabilités a été coconstruit avec les membres de l'équipe, permettant une meilleure compréhension des missions de chacun ;
- Une analyse de la répartition des charges de travail a été menée, donnant lieu à des ajustements concrets pour améliorer l'équilibre et la cohérence globale ;
- Les interactions et la collaboration interne ont été facilitées, contribuant à une amélioration sensible de l'efficacité collective ;
- Des actions ont été mises en place pour renforcer la cohésion d'équipe et soutenir une dynamique de travail positive et constructive ;
- Enfin, un travail de clarification a permis d'aboutir à une formalisation accrue des responsabilités et des processus, tout en préservant la souplesse nécessaire au bon fonctionnement des collaborations.

Ces réalisations n'ont été possibles que grâce à des équipes motivées et engagées, un travail acharné, une réflexion et des recherches de fonds en amont, l'entretien de partenariats et enfin, l'apport financier des bailleurs de fonds présentés dans le graphique ci-dessous.



**Actiris – Les agents contractuels subventionnés (ACS)** sont des agents au chômage, engagés sous un contrat de travail spécifique pour travailler dans le secteur non-marchand. Ce statut permet d’offrir un emploi à plusieurs postes administratifs, de formateurs, d’accompagnatrices et d’interprète en langue des signes. C’est également ce dernier qui a permis la mise en place de notre permanence d’écrivain public, offrant ainsi un soutien supplémentaire aux bénéficiaires présentant des difficultés avec le français écrit.

**Actiris**, au-delà des postes ACS, Actiris supporte financièrement le projet d’Accompagnement de Public Spécifique (APS), support renouvelable tous les 5 ans.

**AVIQ** accorde des primes de compensation pour soutenir l’emploi de personnes en situation de handicap.

**Bruxelles Formation** finance annuellement des formations professionnelles spécifiques à l’attention des chercheurs d’emploi sourds ou malentendants dans les matières suivantes : Français Langue Étrangère (FLE), Alphabétisation, Français, Calcul, TIC et compétences transversales.

**CAP48**, l’organisation belge qui permet la récolte de fonds destinés principalement aux personnes handicapées dans les Communautés française et germanophone de Belgique, nous a accordé un don de 57 000 euros pour la mise en production d’une nouvelle base de données implémentée pour notre service d’interprétation pour les sourds de Bruxelles (SISB). Cette dernière facilitera la gestion des demandes et nous permettra de gérer de façon plus adéquate et intuitive, d’un point de vue technologique, les demandes de nos bénéficiaires, comme des prestataires.

**La Commission communautaire française (COCOF)** supporte financièrement le service d’Accompagnement et le service d’Interprétation des sourds de Bruxelles (SISB), postes compris. Au niveau du SISB, la modification de l’arrêté sur le Service d’appui à la communication et à l’Interprétation pour les personnes sourdes ; SACIPS, a permis de renforcer et valoriser la collaboration avec les prestataires travaillant pour notre service. La COCOF nous accorde également des primes d’insertion pour soutenir l’emploi des personnes en situation de handicap.

La **Commission communautaire commune (COCOM)** finance, en initiative, le projet pilote d'interprétation en milieu social du SISB, en ce compris un poste de gestionnaire, des experts et des interprètes en langue des signes. Cette subvention n'est pas structurelle mais nous avons bon espoir qu'elle soit reconduite en 2024.

**Equal brussels** soutient et mobilise les acteurs publics et associatifs, au départ des besoins des publics concernés, pour faire de l'égalité des chances un objectif partagé, nous soutient depuis juillet 2023 et ce pour 3 années consécutives. Info-Sourds de Bruxelles a en effet répondu à un appel à projet pour de la sensibilisation à la surdité. L'objectif est de favoriser l'inclusion des personnes sourdes et malentendantes en travaillant sur l'environnement.

La **Fondation Roi Baudouin** nous a soutenu dans notre projet de vélotypie à hauteur de 8800 euros. Le projet concerne plus précisément de la transcription et du sous-titrage automatique qui a donné finalement naissance à notre collaboration avec Dreamwall.

Le **Fonds social européen (FSE)** nous a quant à lui permis d'étendre notre offre de formations professionnelles afin de mettre à niveau les chercheurs d'emploi sourds qui rencontrent des difficultés en français, en calcul ou au niveau des connaissances de bases telles que les TIC (Technologies de l'Information et de la Communication).

Les **Fonds Maribel Social** ont pour objectifs de créer des emplois supplémentaires, de diminuer la pénibilité du travail ainsi que d'améliorer la qualité des services. Sauf attribution particulière, ce sont des emplois à durée indéterminée. Ils financent, chez nous, des postes de formateurs et des postes administratifs.

**Les dons.** En 2025, rien n'a été mis en place pour poursuivre nos efforts de recherche de dons. Mais nous en avons reçus, comme conséquences des graines plantées en 2024. Un plan de recherche a, cependant, été mis en place pour 2026, avec, notamment, des développements technologiques permettant les dons en ligne pour les personnes physiques et morales, des collaborations remarquables avec des organismes de renom, des ambassadeurs engagés, et plus encore !





## NOS RÉALISATIONS PAR SERVICE

### LE SERVICE ACCOMPAGNEMENT AU CŒUR DU SOUTIEN SOCIAL

Depuis 2013, le Service Accompagnement constitue un pilier essentiel du soutien aux personnes sourdes et malentendantes. Il joue un rôle central dans la construction de projets de vie individualisés, en plaçant l'autonomie et l'inclusion au cœur de ses actions. Par ses interventions, il permet aux bénéficiaires d'exercer pleinement leur citoyenneté et de participer activement à la vie en société.

Ce qui distingue avant tout le Service Accompagnement, c'est son expertise spécifique en matière de surdité et son recours à la langue des signes comme outil privilégié de communication. Cette approche garantit une compréhension fine des besoins et une relation de confiance avec les bénéficiaires. L'intégration de travailleurs sourds au sein même de l'équipe renforce encore cette légitimité, en assurant un accompagnement profondément inclusif, cohérent et adapté aux réalités vécues.

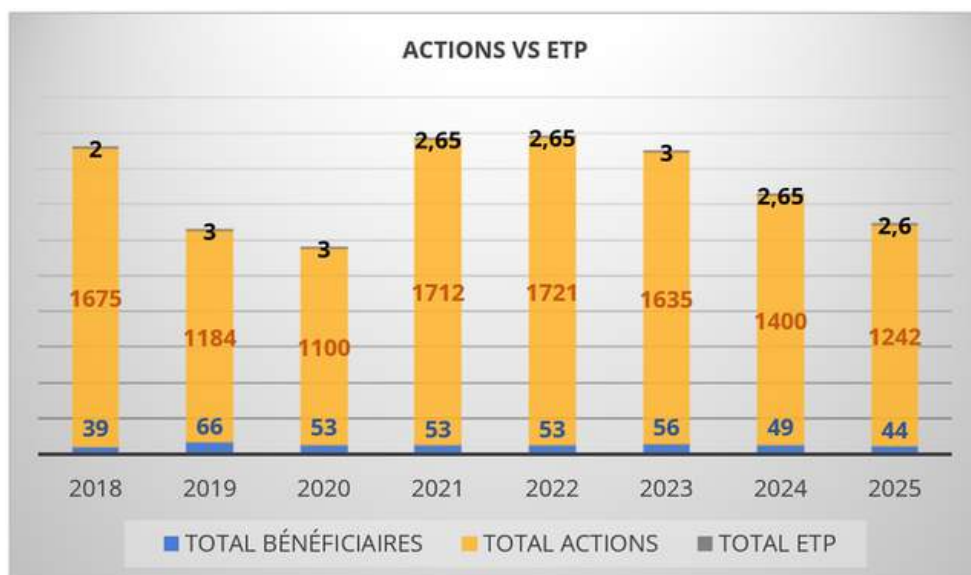
Le Service Accompagnement agit comme un véritable trait d'union entre les personnes accompagnées et leur environnement. Son action vise à valoriser les ressources individuelles, à identifier les freins éventuels et à soutenir chaque personne dans ses projets au quotidien. En plaçant les bénéficiaires au centre de ses interventions, le service contribue activement au développement de leur autonomie et à leur pleine participation sociale.

### Des réalisations qui témoignent de l'engagement du service

Le Service Accompagnement s'inscrit dans un cadre fixé par la COCOF, avec des objectifs de 20 bénéficiaires et 480 actions pour un service de catégorie 2. Pourtant, année après année, il dépasse largement ces attentes, illustrant à la fois l'ampleur des besoins et la mobilisation constante de ses équipes.

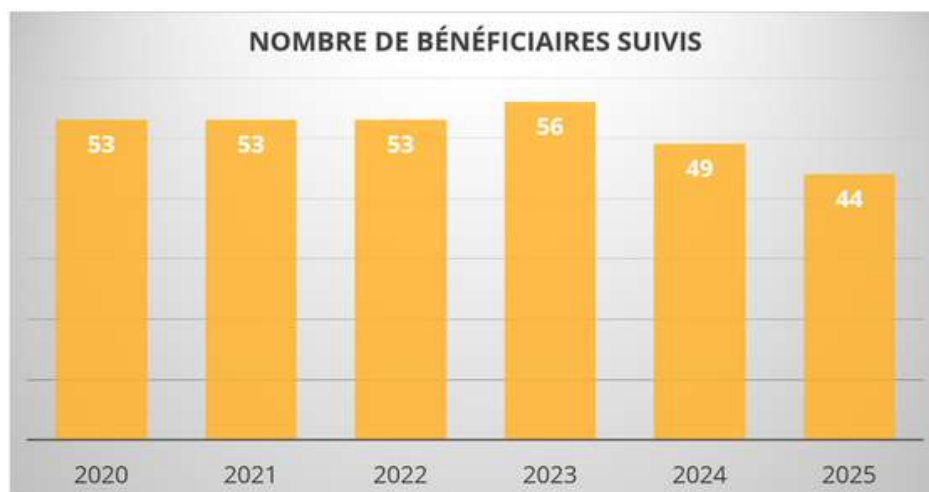
En 2025, le service Accompagnement a réalisé **1242 actions**, soit près de trois fois les objectifs fixés. Bien que ce chiffre soit légèrement inférieur à celui de 2024, cette diminution s'explique par une réduction de l'effectif, passé de 3 ETP à environ 2,6 ETP en raison d'absences prolongées et de difficultés de recrutement. En effet, trouver des professionnels maîtrisant la langue des signes représente un défi majeur, auquel le Service Accompagnement ne peut déroger sans compromettre la qualité de l'accompagnement proposé.

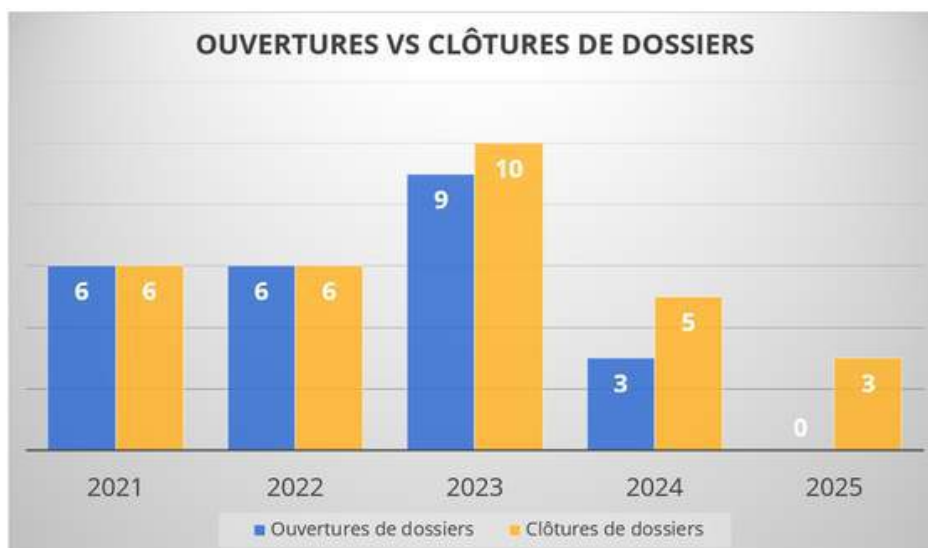
Malgré une baisse de 13,3 % de sa capacité de travail, le service n'a connu qu'une diminution de 11,6 % de ses actions. Cette résilience témoigne de l'engagement remarquable des équipes, qui ont su maintenir un niveau d'activité élevé malgré des conditions contraintes.



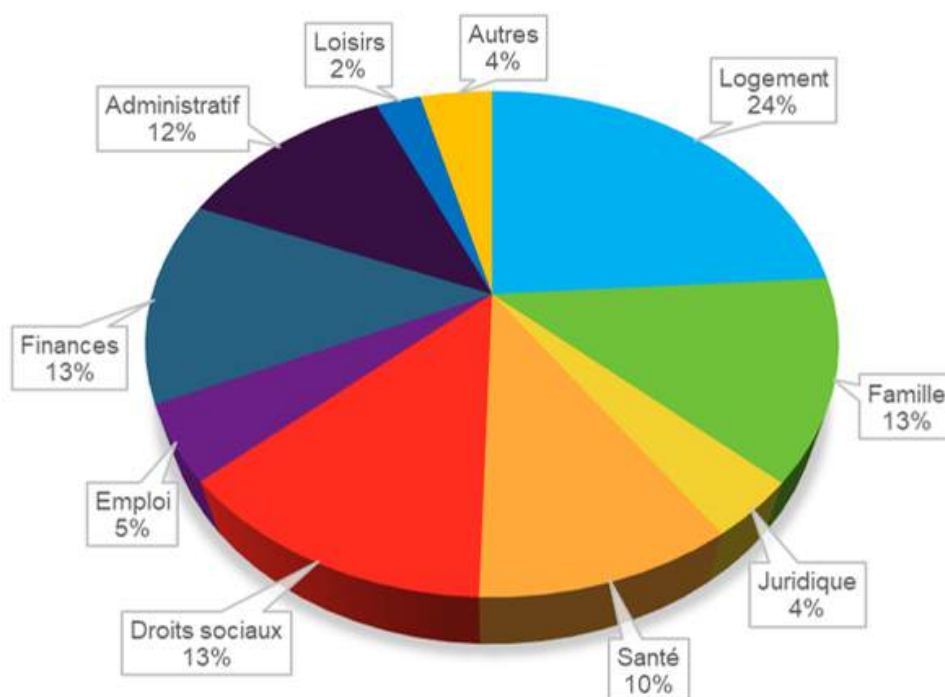
Depuis 2018, le service dépasse systématiquement ses objectifs, atteignant parfois près de 300 % des interventions attendues, ce qui souligne à la fois son efficacité et la pression structurelle qui pèse sur ses ressources humaines.

Conscient de ses limites, le service a fait le choix stratégique de recentrer ses interventions. En 2025, **44 personnes sourdes ont été suivies**, soit une diminution volontaire par rapport aux années précédentes. Cette évolution s'explique par la fermeture de dossiers ne nécessitant pas un accompagnement approfondi, ainsi que par la réorientation de certaines personnes vers la permanence d'Écrivain public. Cette démarche permet au Service Accompagnement de concentrer ses efforts sur les situations nécessitant un soutien global et intensif, tout en libérant des places pour de nouveaux bénéficiaires.





Le Service Accompagnement propose un accompagnement sur projet couvrant l'ensemble des dimensions de la vie quotidienne, structuré autour de **10 grandes thématiques**. Chaque intervention mobilise un investissement important en temps et en énergie, reflétant la complexité des situations rencontrées. Avec la crise du logement, nous pouvons constater que ce thème, avant mineur, impacte aujourd'hui fortement nos bénéficiaires.



Depuis sa création, le service a ainsi réalisé un total de **16 755 actions**, un chiffre qui illustre l'ampleur de son impact. Au regard des moyens humains disponibles, ces résultats traduisent l'engagement profond du service et la qualité de son travail. Ils témoignent également de sa capacité à s'adapter, à innover et à rester fidèle à sa mission première : accompagner de manière durable et pertinente les personnes sourdes et malentendantes vers une autonomie renforcée et une inclusion réelle.

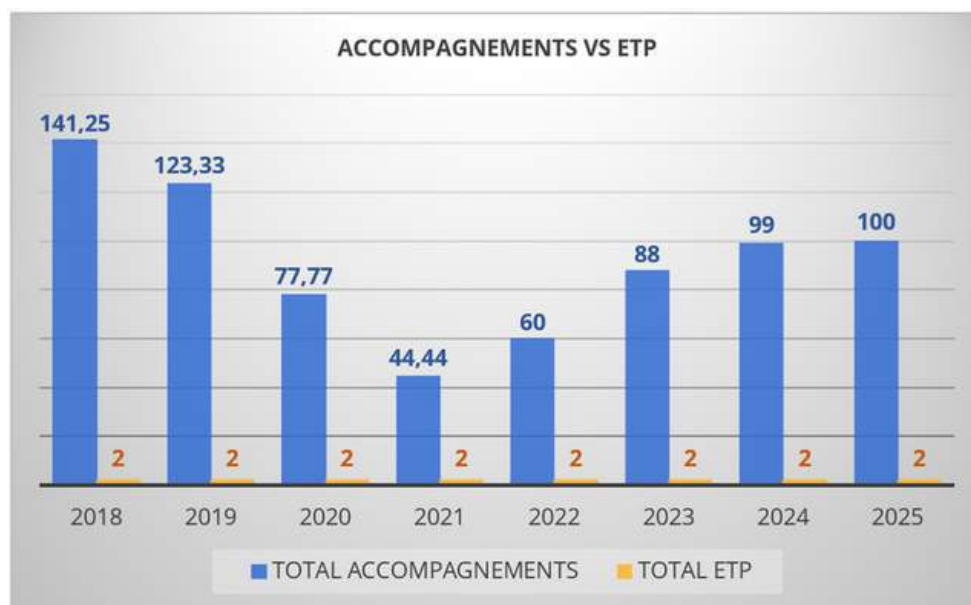
## LE SERVICE EMPLOI, UN ACTEUR-CLÉ DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Conventionnée avec Actiris depuis près de 29 ans, l'asbl s'appuie sur son Service Emploi, véritable pilier de son action, pour accompagner les chercheurs d'emploi sourds et malentendants bruxellois. Au fil des années, ce service a développé une expertise solide et reconnue, lui permettant d'apporter des réponses précises et adaptées aux spécificités de ce public.

Le service Emploi ne se limite pas à un accompagnement classique : il se distingue par sa capacité à proposer des solutions sur mesure. Dans cette optique, un partenariat d'Accompagnement de Public Spécifique (APS), mis en place il y a 14 ans, vient renforcer son action en offrant un cadre structuré et ciblé pour répondre aux situations les plus complexes.

L'importance du Service Emploi réside également dans sa fonction de coordination, en assurant une orientation pertinente des bénéficiaires lorsque nécessaire. Que ce soit vers d'autres services internes ou vers un réseau de partenaires, il garantit un parcours d'accompagnement cohérent, fluide et global, maximisant ainsi les chances d'insertion durable.

Après une année 2024 marquée par des ajustements, le service Emploi a confirmé en 2025 toute son importance et sa stabilité. Fonctionnant à pleine capacité avec une équipe de 2 ETP, il a su consolider son action et répondre efficacement aux objectifs fixés. Cette pleine mobilisation des ressources humaines illustre à quel point le Service Emploi constitue un levier essentiel pour un accompagnement de qualité et des résultats concrets en matière d'insertion professionnelle.



### Réalisations

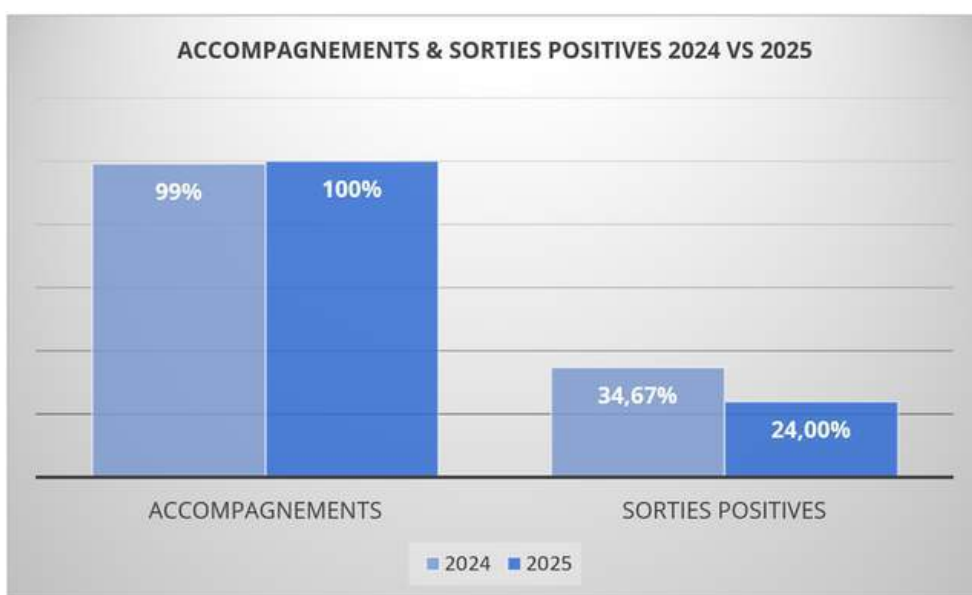
Le service Emploi s'inscrit dans un cadre exigeant fixé par Actiris, avec un objectif de 42 % de sorties positives et 100 accompagnements. Cet objectif, particulièrement ambitieux, reflète la complexité des situations accompagnées et l'intensité du travail fourni par l'équipe.

Si l'année 2025 a été marquée par des accompagnements de qualité et des avancées significatives pour de nombreux bénéficiaires, avec l'objectif de 100 accompagnements atteints, elle montre néanmoins une diminution de 10 % des sorties positives. Cette évolution doit être analysée au regard de la réalité du terrain : le Service Emploi prend en charge un public présentant des besoins de plus en plus spécifiques et nécessitant un suivi approfondi.

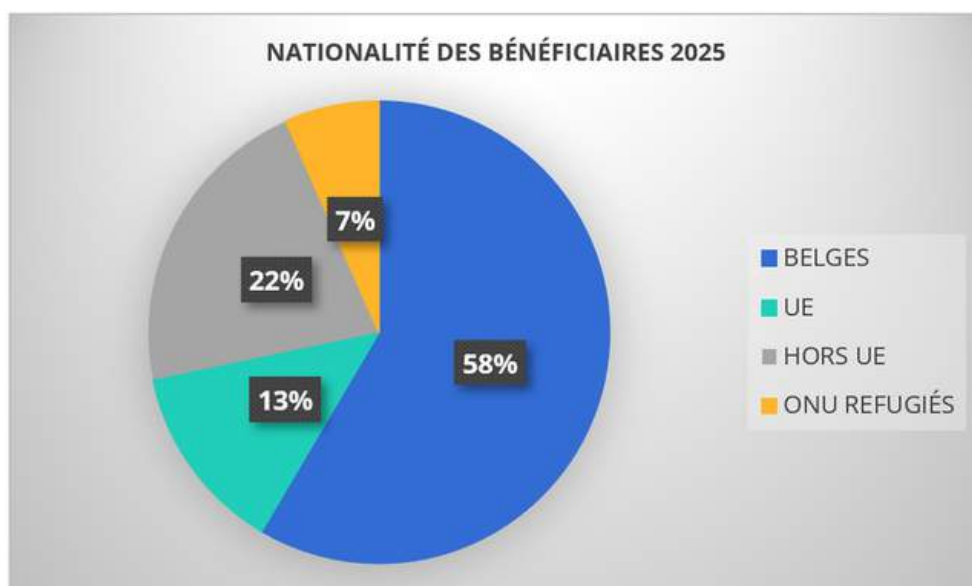
En effet, une part importante des bénéficiaires accompagnés est composée de personnes sourdes et malentendantes d'origine ukrainienne, souvent en situation de grande vulnérabilité. Face à ces parcours de vie fragilisés, le Service Emploi déploie un accompagnement intensif et global, allant bien au-delà de la recherche d'emploi. Celui-ci comprend notamment l'apprentissage du français écrit, de la langue des signes francophone de Belgique, l'appropriation des codes culturels belges ainsi qu'un important travail d'accompagnement administratif, grâce à une collaboration avec le Service de Formations professionnelles.

Dans ce contexte, les résultats du service Emploi témoignent avant tout de son engagement à proposer un accompagnement de qualité, adapté aux réalités du public, en privilégiant des démarches durables et inclusives plutôt que des résultats immédiats.

Par ailleurs, le contexte géopolitique international a amené d'autres publics réfugiés et immigrés à rejoindre ce dispositif, complexifiant davantage les accompagnements et renforçant les besoins en suivis individualisés.



\*Par sorties positives, nous entendons toute issue permettant à la personne sourde ou malentendante de se réaliser professionnellement. Que ce soit par des formations, des stages ou des entretiens d'embauches débouchant sur un engagement.



## Communication

En 2025, le service Emploi a déployé une série d'actions de communication structurées visant à renforcer à la fois l'autonomie des bénéficiaires, la visibilité du service et les liens avec les acteurs du marché du travail.

- Dans une logique d'**empowerment**, le service a organisé plusieurs ateliers collectifs destinés à outiller les chercheurs d'emploi sourds et malentendants.
  - L'atelier « **Trouver un travail** », organisé le 6 juin, a permis aux participants de mieux comprendre les étapes-clés d'un parcours d'insertion professionnelle. Les échanges ont porté sur la construction d'un CV efficace, les attitudes à adopter en entretien d'embauche, ainsi que sur l'identification des freins et des leviers dans la recherche d'emploi.
  - L'atelier « **Tout savoir sur les ETA** », tenu le 18 novembre, s'inscrit également dans cette démarche pédagogique. Il a contribué à déconstruire les idées reçues autour des Entreprises de Travail Adapté et à mettre en lumière les opportunités qu'elles offrent, notamment pour les personnes sourdes et malentendantes aux profils variés.
- Face aux menaces de restrictions budgétaires pesant sur les dispositifs dédiés aux publics à besoins spécifiques, le service Emploi a également **renforcé sa communication institutionnelle**. En collaboration avec la Ligue Braille, il a participé à une action de grande envergure à travers la publication d'une carte blanche et la mise en œuvre d'un plan de communication durant la semaine du handicap (du 17 au 21 novembre). Cette initiative a permis de valoriser l'expertise du service, de démontrer l'impact concret de ses actions et de rappeler le rôle indispensable qu'il joue.
- Le service Emploi a par ailleurs **consolidé ses relations avec les employeurs**. Suite à l'invitation de plusieurs employeurs lors de l'atelier sur les ETA, une dynamique de communication ciblée a été initiée afin de renforcer les liens et ainsi favoriser de nouvelles opportunités d'insertion pour les bénéficiaires.
- Dans une optique d'efficacité et d'accessibilité, le Service Emploi a également entrepris un travail de **traduction des documents d'Actiris en langue des signes**. La création de supports vidéo pour les principaux formulaires a permis un gain de temps important pour les accompagnatrices, tout en améliorant la compréhension et l'autonomie des bénéficiaires dans leurs démarches administratives.
- Enfin, le Service Emploi a poursuivi ses **actions de sensibilisation auprès des employeurs** dans le cadre du projet Equal.brussels. En 2025, 4 structures ont bénéficié d'une session de sensibilisation : Manufast, Euroclear, le Théâtre Les Tanneurs et CapGemini. Ces interventions contribuent à favoriser un environnement de travail plus inclusif et à lever les freins à l'embauche des personnes sourdes et malentendantes.



Promotion réseau sociaux de l'atelier "Trouver un travail"



Promotion réseau sociaux de l'atelier "Tout savoir sur les ETA"

PROMOTION DE LA CARTE BLANCHE EN COLLABORATION AVEC LA LIGUE BRILLE

**PARUTIONS**

- Le Vif
- La Libre
- People Sphere.be
- Le Soir

**COMMUNICATION**

Cabinet du Ministre Wallon Yves Coppieters

**PODCAST**  
Podcast Carrefour de l'Info

**Publication de Info-Sourds de Bruxelles**

Info-Sourds de Bruxelles  
Publié par Info-Sourds de Bruxelles · 24 novembre 2023 · 13

Merci à la Ligue Braille ainsi qu'à la Ligue Braille asbl, co-organisatrice de cette campagne, pour cette belle mise en avant!

Nous sommes heureux de voir cette initiative relayée afin de continuer ensemble à sensibiliser à l'importance de l'accessibilité et de l'inclusion professionnelle, que l'on soit sourd·malentendant, négligé ou malvoyant.

👉 Lisez notre carte blanche : <https://www.infosourds.be/atelier-comprendre-hta>

**Ligue Braille x Info-Sourds**  
**UNIS POUR UN MONDE DU TRAVAIL PLUS INCLUSIF**

En Mieux  
23 novembre 2023 · 13

La Ligue Braille asbl et Info-Sourds de Bruxelles passent à l'action.

Cette année encore, les deux organismes ont profité de la Semaine européenne de l'emploi des personnes en situation de handicap pour faire passer leur message : un monde du travail inclusif, c'est possible... et tout le monde y gagne.

Comment ? Par l'évaluation des compétences, un jobcoaching ciblé, des aménagements raisonnables, une sensibilisation des équipes et grâce à des aides aux démarches de financement, les entreprises peuvent permettre à TOUS les talents de s'exprimer, tout en gagnant en richesse. La Ligue Braille et Info-Sourds peuvent les y aider grâce à leurs équipements et à leur expertise et soutenus par le FSE+ et les autorités publiques!

**Info-Sourds de Bruxelles**  
371 abonnés · 5 mois · 13

Patiente, dynamique, sérieuse et organisée. J'ai acquis depuis plusieurs années de l'expérience dans l'hôtellerie et la logistique et je souhaite parfaire mes connaissances le cas échéant immédiatement. **Finalement, hormis ma surdité, rien ne me différencie d'un autre chercheur d'emploi.**

La surdité de quelqu'un ne doit pas être un frein à l'engagement ! Lisez notre carte blanche, réalisée en collaboration avec Ligue Braille asbl : <https://lnkd.in/e4xAGX2G>

Centre/Centrum "Comprendre et Parler" ASBL/VZW Les Ateliers de l'Avenir APEDAF Asbl Cécile Braye Alexandre Stroobants AVIQ

**Info-Sourds de Bruxelles**  
371 abonnés · 5 mois · 13

De formation artistique, mon parcours de vie m'a amené à me spécialiser dans la restauration en tant que commis de cuisine. Ayant travaillé pour les plus grandes enseignes de restauration durant 23 ans, je souhaite élargir mes horizons et me lancer de nouveaux défis professionnels. **Finalement, hormis ma surdité, rien ne me différencie d'un autre chercheur d'emploi.**

La surdité de quelqu'un ne doit pas être un frein à l'engagement ! Lisez notre carte blanche, réalisée en collaboration avec Ligue Braille asbl : <https://lnkd.in/e4xAGX2G>

Centre/Centrum "Comprendre et Parler" ASBL/VZW Les Ateliers de l'Avenir APEDAF Asbl Cécile Braye Alexandre Stroobants AVIQ

**Info-Sourds de Bruxelles**  
371 abonnés · 5 mois · 13

Je présente une expérience de plus de 10 ans comme commis de cuisine, au sein de 5 grandes enseignes. Je suis d'une grande adaptabilité, pleinement autonome et ne crains pas de prendre des initiatives quand la situation professionnelle le demande. **Finalement, hormis ma surdité, rien ne me différencie d'un autre chercheur d'emploi.**

La surdité de quelqu'un ne doit pas être un frein à l'engagement -> Lisez notre carte blanche à ce sujet : <https://lnkd.in/e4xAGX2G>

**Découvrez la carte blanche !**

**Info-Sourds de Bruxelles**  
371 abonnés · 5 mois · 13

L'intégration des personnes sourdes et malentendantes dans le monde professionnel est possible. Surtout quand un service d'accompagnement à l'emploi spécifique a pu y apporter le soutien, les conseils et le suivi nécessaire pour faire tomber les barrières de mystification autour du handicap. La preuve en vidéo avec le bel exemple de réussite de Kamuran, employé à Les Petits Riens | Spullenhulp, et bénéficiaire soutenu par le Service d'Emploi d'Info-Sourds de Bruxelles.

👉 Lisez la carte blanche à ce sujet, rédigée en collaboration avec Ligue Braille asbl : <https://lnkd.in/e4xAGX2G>

<https://lnkd.in/e4xAGX2G>  
Centre/Centrum "Comprendre et Parler" ASBL/VZW Les Ateliers de l'Avenir APEDAF Asbl Cécile Braye Alexandre Stroobants AVIQ

Info-Sourds de Bruxelles - L'accompagnement global des personnes sourdes et malentendantes  
youtube.com

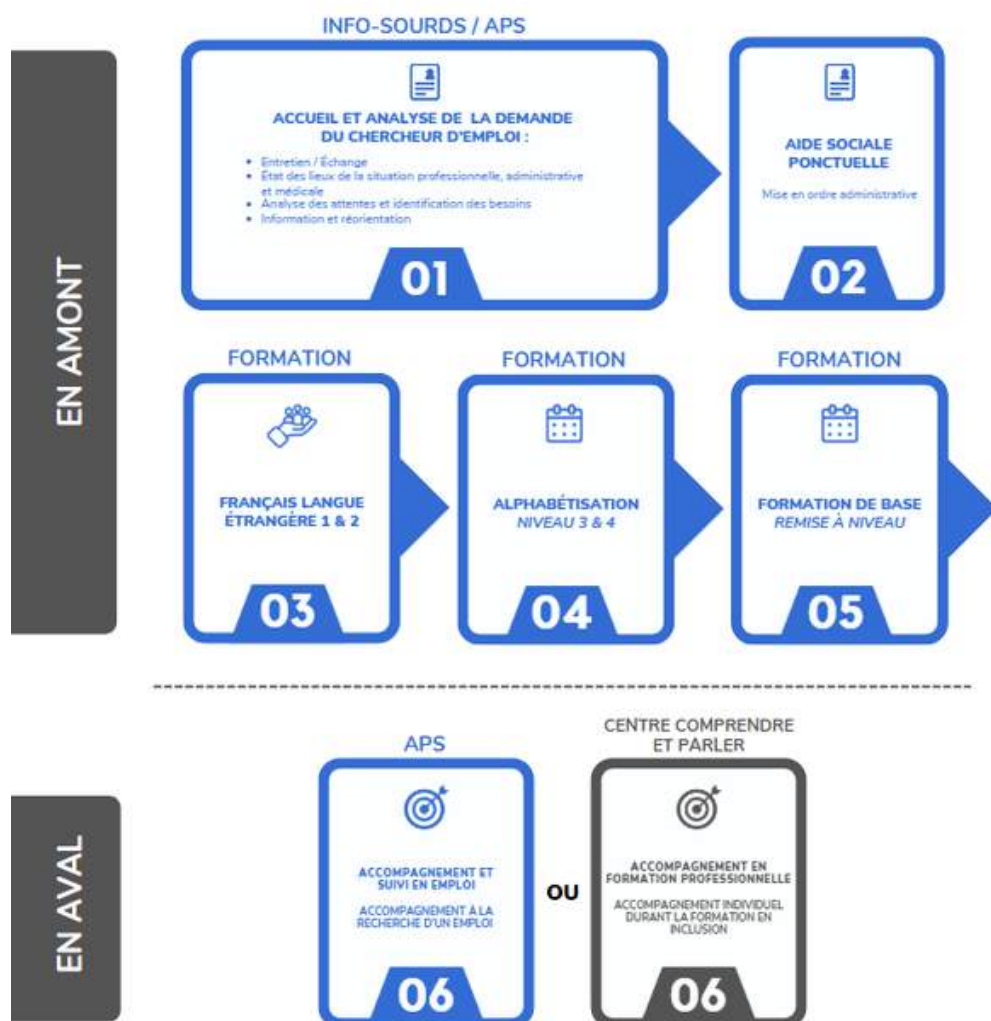
## FORMATIONS PROFESSIONNELLES AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Le Service Formation joue un rôle essentiel dans le renforcement des compétences et l'inclusion socioprofessionnelle des personnes sourdes et malentendantes. Grâce au soutien du Fonds Social Européen (FSE), il a poursuivi, en 2025, le développement de son offre, en consolidant les formations supplémentaires lancées en 2023, à savoir le Français Langue Étrangère (FLE) – niveau 2 et l'Alphabétisation – niveau 2.

Ces nouveaux modules viennent enrichir une offre déjà structurée, comprenant le FLE niveau 1, les modules d'Alphabétisation niveaux 3 et 4 ainsi que la Formation de base. À travers cette progression cohérente, le service Formation répond de manière précise à la grande hétérogénéité des niveaux de maîtrise du français de son public. Il propose ainsi un parcours d'apprentissage adapté, progressif et individualisé, nécessitant un accompagnement rapproché et une pédagogie spécifiquement conçue pour les personnes sourdes et malentendantes.

Le Service Formation tient compte d'une réalité fondamentale : pour de nombreuses personnes sourdes de naissance, le français constitue une langue écrite dont elles n'ont pas acquis les bases orales. Son apprentissage représente donc un processus particulièrement abstrait, qui exige des méthodes pédagogiques adaptées, visuelles et contextualisées. C'est dans cette optique que le service développe des approches innovantes, centrées sur les besoins réels des apprenants.

À travers ces dispositifs cofinancés par le FSE, le Service Formation contribue activement à lutter contre la pauvreté et à favoriser l'inclusion sociale. Il constitue également un levier déterminant pour l'insertion durable dans l'emploi, en soutenant l'acquisition et le développement de compétences-clés, notamment linguistiques et numériques, pour des publics particulièrement fragilisés et éloignés du marché du travail.



## Les points forts

Les formations professionnelles proposées au sein de notre asbl reposent sur plusieurs points forts qui en font toute la richesse.

Le **travail en binôme sourd/entendant**, où chacun est responsable de l'enseignement de sa langue, permet une complémentarité et une qualité pédagogique renforcée entre la langue des signes et le français.

La présence de **formateurs sourds** constitue également un levier essentiel, offrant aux stagiaires un modèle concret de parcours professionnel autonome et inspirant, démontrant qu'il est possible de poursuivre des études, d'accéder à un emploi qualifié et d'évoluer professionnellement.

L'**enseignement en langue des signes de Belgique francophone** (LSFB) est au cœur du dispositif et s'avère indispensable pour favoriser l'apprentissage des personnes sourdes signantes.

Par ailleurs, la pédagogie est spécifiquement adaptée à ce public, avec une utilisation importante de **supports visuels**, d'images de signes, de matériel conçu sur mesure et de méthodologies différenciées selon les profils.

Enfin, la **dynamique de groupe** joue un rôle-clé : les stagiaires se montrent engagés, motivés et solidaires, contribuant à un environnement d'apprentissage positif et stimulant.

Comme chaque année, les formations sont couplées à des activités extérieures permettant aux stagiaires de se projeter, mais surtout de faire reposer les apprentissages sur des situations concrètes.

Nous leur avons ainsi permis de se rendre à la Foire du Livre et au Salon de la Formation organisé par notre partenaire Bruxelles Formation.



## Réalisations

Grâce à ce projet, nous avons ainsi pu accompagner **43 personnes sourdes et malentendantes** dans le renforcement de leurs acquis ou apprentissage du français en vue d'une intégration professionnelle.

FLE 1	14 stagiaires x 21 semaines x 14 heures/semaine	1470 heures
FLE 2	11 stagiaires x 9 semaines x 18 heures/semaines	810 heures
ALPHA 2	3 stagiaires x 21 semaines x 14 heures/semaine	1470 heures
ALPHA 3	3 stagiaires x 21 semaines x 21 heures/semaine	2205 heures
ALPHA 4	6 stagiaires x 21 semaines x 21 heures par semaine	2205 heures
FORMATION DE BASE	6 stagiaires x 9 semaines x 21 heures/semaine	945 heures

Nous pouvons compter pour 2025 :

- Un total de **43 stagiaires**
- **12 nouveaux stagiaires** ont été accueillis
- Un volume d'activités annuel de **9105 heures de cours**



## PERMANENCE D'ÉCRIVAIN PUBLIC : UN SOUTIEN ESSENTIEL À L'AUTONOMIE

Ce projet a vu le jour en avril 2023 suite au constat que l'illettrisme de notre public-cible venait entraver les missions premières de chacun de nos projets et plus particulièrement des services Accompagnement et Emploi.

Née d'une réflexion approfondie menée au sein du groupe de travail de Première ligne, l'objectif était d'éviter le renvoi systématique des demandes d'ordre administratif au service d'accompagnement.

Avec le soutien d'Actiris, un mi-temps poste ACS transféré de l'asbl Alpha-Signes, a été affecté à une fonction d'écrivain public et des permanences ont été mises en place.

### Les améliorations du projet

Un **numéro de téléphone** a été ajouté. Aux prémices du projet, la permanence ne nécessitait pas d'être contactée directement par les bénéficiaires. Seul des heures d'ouverture étaient communiquées et permettaient aux éventuellement personnes sourdes et malentendantes de demander du soutien pour la gestion et compréhension de leurs courriers. Avec le succès grandissant du projet, les permanences libres d'accès se sont doucement transformées en des plages sur rendez-vous uniquement, permettant ainsi une meilleure gestion des bénéficiaires.

Les **horaires** se sont également adaptés à la demande. Ils sont aujourd'hui ouverts les lundis de 9h à 14h, les mardis et jeudis de 9h à 16h.

La **page du site internet** a également entièrement été adaptée dans les deux langues : français écrit et langue des signes au moyens de vidéos.

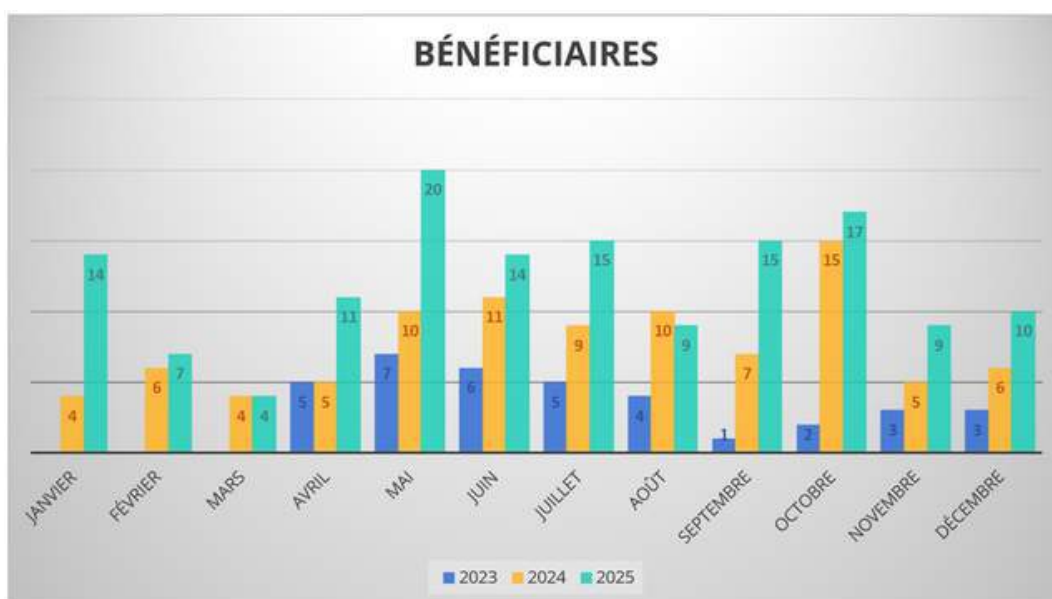
Au cours de l'année 2025, l'écrivain public a également mis en place des **rendez-vous en distanciel via WhatsApp**. La durée reste la même qu'un rendez-vous classique. Les rendez-vous en distanciel ont été mis en place à la demande d'un bénéficiaire exceptionnellement.

Enfin, un dispositif a été mis en place destiné aux personnes sourdes qui reçoivent un **courrier présentant un contenu restreint**, nécessitant une réponse rapide. Ce service leur permet d'obtenir, dans la journée, une explication ou une traduction du courrier, sans devoir attendre un rendez-vous.

Ce fonctionnement contribue à réduire leur inquiétude en évitant un délai d'attente potentiellement anxiogène. Afin de garantir la qualité de l'explication ou de la traduction, il est indispensable que la photographie du courrier transmise au service soit nette et parfaitement lisible.

La réponse est ensuite réalisée sous forme de vidéo et envoyée via WhatsApp. Lorsque le contenu du courrier requiert un traitement plus complexe qu'une simple explication-traduction, l'écrivain public précise qu'il est nécessaire de fixer un rendez-vous afin d'assurer un accompagnement approprié.

Le nombre de **rendez-vous réalisés en 2025 s'élève à 145**, cela fait une moyenne de 12,1 rendez-vous par mois pour le mi-temps mis en place. Le nombre total de bénéficiaires pour la permanence d'écrivain public s'élève à **79 personnes**.



D'un point de vue transversal, la permanence a permis de décharger de dossiers mineurs de bénéficiaires :

- **Le service Accompagnement** avec **3 dossiers**.
- **Le service Emploi avec 6 dossiers**, dans de l'aide aux démarches administratives et avancées des dossiers.

## Perspectives

Les perspectives pour 2026 sont les suivantes :

- L'intégration complète de l'écrivain public dans le service d'accompagnement d'Info-Sourds.
- Grâce à cette intégration, avoir plus de collaboration avec d'autres services extérieurs de la Région bruxelloise.
- Maintenir une bonne collaboration et transversalité avec les autres services d'Info-Sourds.
- Continuer d'accroître le portefeuille-bénéficiaires.

L'année 2025 confirme pleinement la pertinence et l'utilité de la permanence d'écrivain public pour les personnes sourdes et malentendantes en Région bruxelloise. Par son adaptation constante aux besoins du public — réorganisation des horaires, généralisation des rendez-vous, mise en place d'un numéro WhatsApp, développement de réponses rapides en vidéo — le service a su gagner en efficacité, en accessibilité et en reconnaissance. L'augmentation du nombre de rendez-vous ainsi que du nombre de bénéficiaires témoigne d'un besoin réel et structurel d'accompagnement à l'écrit au sein de cette communauté.

Au-delà des chiffres, le projet se distingue par son impact qualitatif majeur : réduction de l'anxiété face aux démarches administratives, renforcement de l'autonomie des bénéficiaires et soutien concret à l'exercice de leurs droits sociaux.

Le travail de communication engagé a permis de rendre visible un métier encore méconnu, tout en affirmant la spécificité des rendez-vous adaptée à la réalité linguistique et culturelle des personnes sourdes. Les perspectives pour 2026, notamment l'intégration renforcée au service d'accompagnement et le développement de partenariats extérieurs, s'inscrivent dans une continuité logique et ambitieuse. Elles ouvrent la voie à une consolidation durable de ce service essentiel au bien-être, à l'autonomie et à l'inclusion des personnes sourdes et malentendantes.



## SERVICE D'INTERPRÉTATION ET D'APPUI À LA COMMUNICATION, LE PONT VERS PLUS D'ACCESSIBILITÉ ET D'ÉGALITÉ

Le Service d'Interprétation des Sourds de Belgique (SISB) constitue un acteur central de l'accessibilité à la communication pour les personnes sourdes et malentendantes. Par son action, il garantit une participation sociale et professionnelle, pleine et entière, en levant les barrières linguistiques entre personnes sourdes et entendants.

Le service propose une gamme complète de solutions adaptées aux besoins de chacun : interprétation en langue des signes francophone de Belgique (LSFB), translittération (langue française parlée complétée et français signé) ainsi que transcription et sous-titrage en direct. Cette diversité d'outils permet au SISB de répondre avec précision aux différentes situations de communication et d'assurer une compréhension mutuelle de qualité.

Structuré autour de deux axes complémentaires, le service se distingue par sa capacité à répondre à une large variété de demandes. Le service de Première Ligne est dédié aux besoins exprimés directement par les personnes sourdes, tandis que le service de Deuxième Ligne accompagne les organismes désireux de rendre leurs services accessibles. À travers cette double approche, le SISB agit à la fois au plus près des bénéficiaires et au cœur des institutions, contribuant activement à une société plus inclusive.

Le SISB s'appuie sur un réseau d'interprètes hautement qualifiés, spécialisés en interprétation de liaison. Il combine une équipe d'interprètes salariés, dont il coordonne les interventions, avec un réseau de professionnels indépendants-partenaires. Cette organisation flexible lui permet de répondre efficacement à des demandes variées, souvent urgentes et essentielles.

Dans cette dynamique, le SISB est agréé en tant que SACIPS (Service d'appui à la communication et à l'interprétation pour les personnes sourdes) occupe une place-clé. Il intervient dans des contextes fondamentaux de la vie quotidienne comme les soins de santé, les services de police, la Justice, les services sociaux ou CPAS, etc., garantissant l'accès à des droits essentiels. En assurant ces interventions, le service confirme son rôle indispensable dans la sécurisation des parcours de vie des personnes sourdes et malentendantes.

### Réalisations

Malgré les efforts de notre équipe, poursuivis en 2024, pour optimiser nos services et répondre au mieux à toute demande de bénéficiaire en situation de surdit  ou de malentendance, les demandes et les heures de prestations ont vu une l g re baisse. Nous avons ainsi comptabilis  **2600 heures** pour **185 b n ficiaires**.

## PROJET EN INITIATIVE DE LA COCOM

La mise en place d'une offre de prestations d'interprétation en langue des signes de 2e Ligne pour répondre aux demandes des services relevant du secteur Social (au sens large) et de la Santé.

Cette offre complète celle que nous proposons déjà dans le cadre de notre agrément avec la COCOF. Ces deux types d'offres sont distinctes mais complémentaires.

Ce projet permet aux services du secteur de la Santé, publics et sociaux de se rendre accessibles aux minorités linguistiques et culturelles en vue de favoriser leur inclusion.

### Réalisations

OBJECTIFS COCOM	RÉALISATIONS COCOM 2025
300h d'interprétation/6 mois en présentiel et en distanciel	171h45 de prestation
Recettes de 7000 euros	Recettes de 10 787,51 euros
8 conventions	8 nouvelles conventions

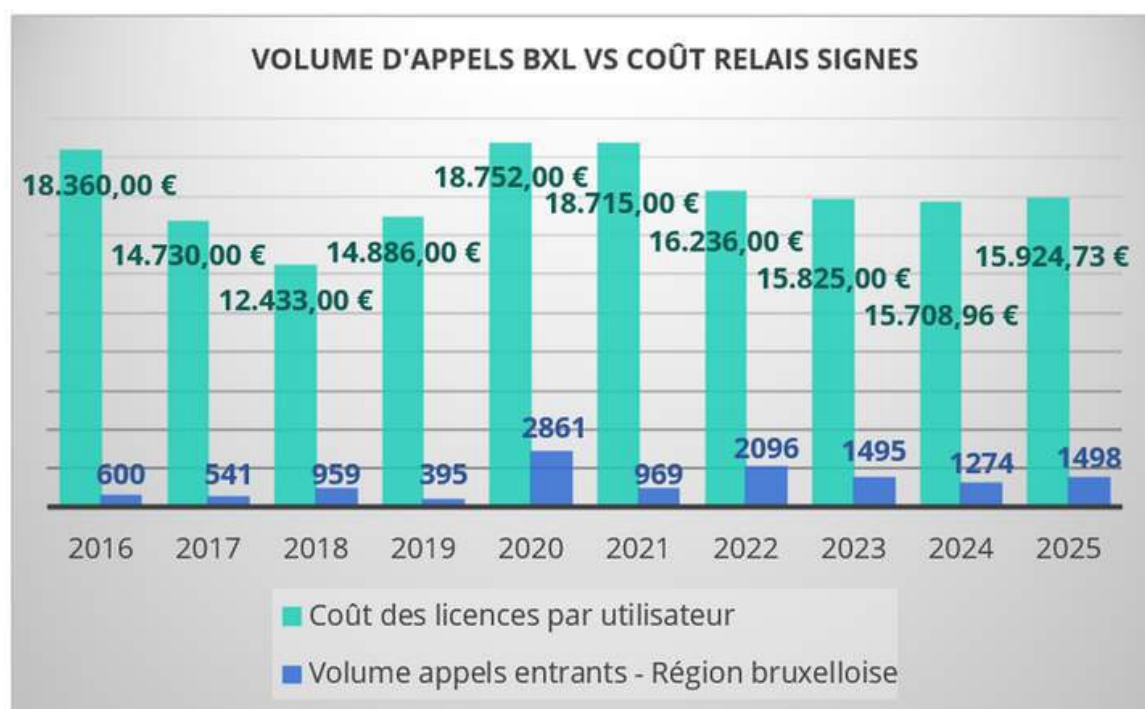
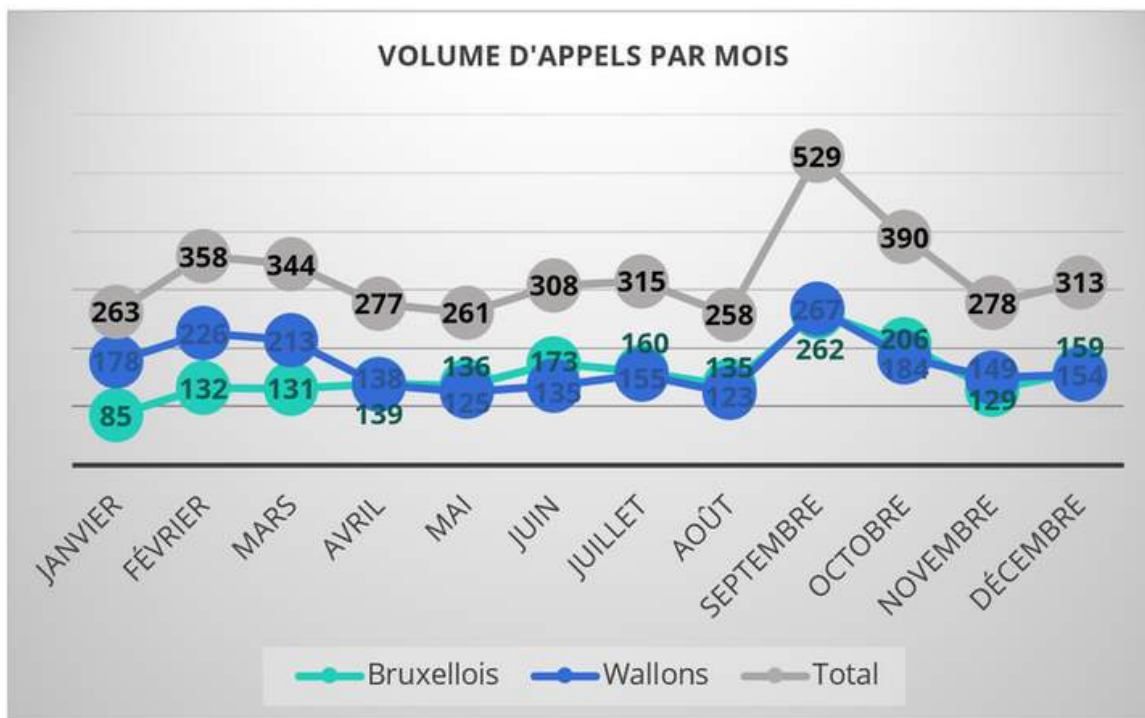


## RELAIS-SIGNES

Relais-Signes est un service d'interprétation à distance développé et mis en place en partenariat avec le Service d'interprétation des Sourds de Wallonie (SISW) depuis 2016. Il s'adresse aux personnes sourdes de Bruxelles et de Wallonie. Ses prestations ne concernent que les interprétations de courtes durées de moins de 20 minutes. 17 interprètes ont presté dans ce cadre en 2025, dont 3 salariés font partie du SISB, 6 salariés font partie du SISW, et 8 indépendants sont associées au SISW.

### Réalisations

Force est de constater que recourir à ce service est à présent devenu une habitude pour les personnes sourdes. Bien que l'utilisation soit majoritairement effectuée par le public wallon, l'importance de notre participation à ce projet a tout son sens pour le public bruxellois, en termes d'offre d'appui à la communication.



## UNE OFFRE DE TRANSCRIPTION ET SOUS-TITRAGE EN DIRECT POUR UNE INCLUSION RENFORCÉE

Afin de répondre de manière toujours plus adaptée aux besoins de notre public, le service a développé un projet ambitieux de transcription et de sous-titrage en direct, avec la volonté d'offrir un accès équitable à l'information et aux événements de grande envergure pour les personnes sourdes et malentendantes.

Lancé en 2020 grâce au soutien de la Fondation Roi Baudouin, ce projet, au départ de vélotypie, illustre une démarche pionnière dans le secteur. Après plusieurs années de recherche et de développement, il a abouti en septembre 2024 à la mise en place d'une collaboration stratégique avec Dreamwall, acteur de référence en matière d'accessibilité audiovisuelle. Partenaire de la RTBF, cette entreprise est reconnue pour son expertise dans la production de sous-titres destinés aux personnes sourdes et malentendantes, et a joué un rôle historique en réalisant les premiers journaux télévisés sous-titrés dès les années 80.

Aujourd'hui, cette collaboration permet de proposer une offre de transcription et sous-titrage en direct de haute qualité, adaptée aux grands événements. Ce dispositif constitue une avancée significative en matière d'inclusion, en rendant accessibles des espaces de participation encore trop souvent inadaptés, tels que les conférences, débats institutionnels ou événements culturels.

## Des réalisations qui illustrent une avancée majeure en matière d'accessibilité

En 2025, cette offre innovante a permis de rendre accessibles trois événements d'envergure, organisés notamment par la Fédération Wallonie-Bruxelles, le Théâtre Les Tanneurs et Brupartners (via son Conseil de la Personne Handicapée).

Au-delà du nombre, ces interventions témoignent du potentiel transformateur de ce service : en permettant une compréhension en temps réel des échanges, elles garantissent aux personnes sourdes et malentendantes une participation active, directe et presque équivalente à celle des personnes entendantes.

À travers cette initiative, le service affirme son rôle de leviers d'accessibilité à tous types de surdités dans le développement de solutions innovantes.



Participation d'Info-Sourds au Colloque "L'autonomie de vie des personnes en situation de handicap" organisé par Le Secrétariat du Conseil des Personnes handicapées (CPH). Les services de Dreamwall nous ont permis d'y suivre l'évènement grâce à la transcription.

## SENSIBILISATIONS À LA SURDITÉ : COMPRENDRE POUR MIEUX INCLURE

Après avoir défini les cibles, mis en place la structure et les bases, et créer les outils, nous avons depuis juillet 2023, développé une offre spécifique de sensibilisation à la surdité.

Nos spécificités se sont construites en fonction des demandes reçues. Ce qui nous a permis de devenir leaders dans ce type d'offre spécifique de sensibilisation à la surdité.

- **Sensibilisation à la surdité dans le monde professionnel**
- **Grande adaptabilité** au desiderata des clients :
  - En fonction de leur **réalité de terrain**,
  - Du **profil de l'employé** atteint de surdité ou malentendance,
  - Possibilité de **session hybride en présentiel et distanciel**,
  - Accessibilité technologique** au public sourd et malentendant grâce au sous-titrage en direct, aux micros connectés, etc.
  - Afin de mieux répondre à la demande, nous nous sommes également adaptés au niveau linguistique pour proposer des **sessions en français, néerlandais et anglais**.
- **Ouverture à tous types de surdités**, pas uniquement aux sourds pratiquant la langue des signes. Nous mettons un point d'honneur à faire comprendre à nos publics qu'il n'y a pas qu'une surdité mais autant qu'il y a de personnes présentant une déficience auditive. Et chaque profil présente des besoins technologiques, communicationnels et culturels propres.
- **Remise en question profonde des personnes** sur leurs fantasmes et idées préconçues qu'elles peuvent avoir sur la surdité, grâce à notre atelier « Dans la peau d'une personne sourde ». Cet atelier ne limite pas à simplement couper les personnes de toutes sources sonores, mais de les mettre réellement dans une situation que leur collègue sourd peut vivre au quotidien : ex : suivre une réunion sans adaptation technologique ni traduction, ou encore tenter de s'intégrer à la préparation d'un lunch entre collègues quand tout le monde parle vite, dans l'excitation de l'évènement et se coupe la parole, etc.

### Résultats

Pour information, un Customer Satisfaction Score est considéré comme bon s'il est supérieur à 80%. Et nous le dépassons largement avec une **moyenne de 96%**. Le travail d'amélioration et perfectionnement, nos spécificités qui font de nous un leader sur le marché des sensibilisations à la surdité de ce type, explique ces résultats.

### Notre impact

Nos sensibilisations ont eu un impact démontré aux niveaux suivants :

- **Meilleure intégration des employés** atteints de surdité de tout type au sein de leur organisme
- **Meilleure compréhension du handicap** et des difficultés rencontrées par l'environnement professionnel direct de la personne concernée
- **Adoption des bonnes pratiques** lorsqu'on rencontre une personne sourde ou malentendante
- **Levées des fantasmes et idées préconçues sur le handicap**
- **Information sur les technologies existantes** dans l'environnement professionnel pour apporter plus d'accessibilité aux personnes sourdes et malentendantes
- **Réponse à une politique interne** en lien avec un plan de Diversité et d'Inclusion
- **Réponse à un besoin inassouvi de sensibilisation** comme décrite dans nos « spécificités »

## Perspectives

Les objectifs de cette année ont largement été dépassés, puisque nous devons réaliser 4 sensibilisations et nous en avons **presté 6**. Ce projet s'étendait sur une durée de 3 ans : de juillet 2023 à juillet 2026. à la vue du succès rencontré, nous souhaiterions réitérer l'expérience en tentant de trouver du soutien financier pour le pérenniser, que ce soit via Equal.brussels ou autre.



Sensibilisation Manufast



Sensibilisation Euroclear



Sensibilisation Théâtre les Tanneurs



Sensibilisation CapGemini



## COMPTES ET BILANS

### Comptes de résultats 2025

		Budgets Prévisionnels				
		Réalisé 2025	Budget 2025	Ratio	Budget 2026	Budget 2027
<b>61</b>	<b>Services et biens divers</b>	<b>204.979</b>	<b>192.757</b>	<b>106%</b>	<b>222.932</b>	<b>210.731</b>
611	Achats divers	2.039	250		850	900
612	Frais de gestion du personnel	20.224	22.323		25.866	27.043
612010	Frais de formation du personnel	1.490	5.788		6.016	6.043
612100	Frais de formation des interprètes	562			500	500
612240	Abonnement revues professionnelles	3.004	3.665		3.000	3.000
612600	Frais de secrétariat social	15.168	12.870		16.350	17.500
613	Loyers et charges locatives	42.186	41.750		42.357	43.350
613000	Loyers	32.539	34.750		36.000	36.000
613001	Charges locatives	9.509	7.000		6.357	7.350
613031	Aménagement des locaux	138	-		-	-
615	Entretien des locaux	2.054	1.000		6.000	8.000
616	Entretien et réparations - services ext.	4.965	4.300		9.950	10.150
617	Assurances	3.977	2.900		3.858	4.050
618	Transports, déplacements	5.149	4.834		5.988	5.988
619	Autres frais de gestion générale	124.386	115.400		128.063	111.250
619000	Frais de gestion générale	34.113	40.400		30.950	31.000
619200	Services informatiques extérieurs	14.793	24.000		25.363	18.000
619242	Honoraires intervenants formation	7.053	14.000		17.000	7.500
619250	Tickets d'interprétation	28.162	18.500		31.500	31.500
619201	Licences IVES	15.925	16.000		16.000	16.000
619240	Autres honoraires	16.398	2.500		7.250	7.250
619245	Honoraires interprètes	7.941	-		-	-
<b>62</b>	<b>Rémunérations, charges sociales etc.</b>	<b>1.393.405</b>	<b>1.374.412</b>	<b>101%</b>	<b>1.467.495</b>	<b>1.530.941</b>
620000	Rémunérations, charges sociales etc.	1.367.405	1.351.102		1.440.915	1.503.861
622000	Assurance-loi - Accident de travail	5.950	4.600		6.000	6.200
623000	Médecine du travail	4.537	3.950		4.500	4.800
624000	Frais défraiements télétravail	15.513	14.760		16.080	16.080
625000	Provision pécule de vacances	95.500				
625100	Utilisation provision pécule de vacances	-95.500				

<b>63</b>	<b>Amortissements/provisions</b>	<b>34.253</b>	<b>45.942</b>	<b>75%</b>	<b>43.669</b>	<b>29.000</b>
630200	Amortissements	13.591	14.200		14.000	14.000
632000	Réductions de valeur sur subsides					
637000	Recettes déduites des subv. COCOF	6.316	-		10.000	15.000
637002	Provision APS	7.046	12.802			-
637004	Provision charges futures	7.300	18.940		19.669	
637100	Utilisations provisions	-			-	-
<b>64</b>	<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>369</b>	<b>400</b>		<b>400</b>	<b>400</b>
<b>65</b>	<b>Charges financières</b>	<b>515</b>	<b>650</b>		<b>650</b>	<b>650</b>
<b>66</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>7.397</b>		<b>++</b>		
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1.640.918</b>	<b>1.614.161</b>		<b>1.735.146</b>	<b>1.771.722</b>
<b>70</b>	<b>Chiffres d'affaires</b>	<b>22.484</b>	<b>8.000</b>		<b>25.850</b>	<b>36.900</b>
700	Interprétariat / Factures	22.484	8.000	281%	17.450	22.500
701	prestations sensibilisations				1.400	1.400
702	prestations Dreamwall				1.000	1.000
703	Revenu locatif				6.000	12.000
<b>73</b>	<b>Cotisations / Subsides / dons</b>	<b>1.623.447</b>	<b>1.606.824</b>		<b>1.721.025</b>	<b>1.748.053</b>
731-2	Cotisations - événements	1.492	2.500	-	2.500	2.500
731000	Cotisations SA	1.112	1.000		1.000	1.000
731100	Cotisations SISB	380	1.500		1.500	1.500
<b>736</b>	<b>Subsides , Primes</b>	<b>1.489.681</b>	<b>1.485.848</b>		<b>1.589.338</b>	<b>1.601.649</b>
736000	Actiris - ACS	356.896	382.852		459.633	483.000
7360021	Subside APS	180.411	179.842		184.170	187.435
736003	Subside Bruxelles-formation	88.750	88.750		88.750	150.000
7360031	Subside FSE	124.393	129.490		106.987	100.707
7360040	Frais salariale COCOF/SA-SISB	343.347	378.803		381.610	384.253
736005	Frais de fonctionnement COCOF/SA-SISB	122.607	125.528		98.771	124.260
736006	Frais de formation COCOF/SA-SISB	3.615	3.788		3.816	3.843
736032	Prime Aviq	17.420	9.172		17.405	24.074
7360331	Prime VDAB	8.474	9.940		2.027	-
736033	Maribel	105.770	147.172		132.210	81.360
736033	Mirabel	45.324				
736034	Prime Phare	33.498	-		23.868	1.904
736035	COCOF - Complément ACS	5.509	1.000		8.333	8.396
736038	Equal brussel	11.127	12.500		13.200	-
736040	Subside facultatif COCOM	31.684	-		60.000	52.418
736018	CAP48	8.455	17.011		8.556	-
736019	APEF - 4S	2.400				
<b>738</b>	<b>Dons , Réductions</b>	<b>132.274</b>	<b>118.476</b>		<b>129.187</b>	<b>143.903</b>
738000	Dons	403	200		1.200	1.224
738100	Exonérations précomptes professionnels	2.585	2.517		2.500	2.550
738200	Avantages ONSS-ACS	129.287	115.759		125.487	140.129
<b>74</b>	<b>Produits d'exploitations</b>	<b>751</b>	<b>1.500</b>		<b>800</b>	<b>800</b>
<b>75</b>	<b>Produits financiers</b>	<b>1.814</b>	<b>-</b>		<b>1.850</b>	<b>1.850</b>
<b>76</b>	<b>Produits exceptionnels</b>	<b>689</b>	<b>-</b>	<b>+++</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1.649.184</b>	<b>1.616.324</b>		<b>1.749.525</b>	<b>1.787.603</b>
	<b>RÉSULTAT à AFFECTER</b>	<b>8.266</b>	<b>2.163</b>		<b>14.379</b>	<b>15.881</b>
	<b>RÉSULTAT REPORTÉ DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT</b>	<b>-8.189</b>			<b>-</b>	
	<b>RÉSULTAT À REPORTER</b>	<b>77</b>	<b>2.163</b>		<b>14.379</b>	<b>15.881</b>

**ACTIF**

FRAIS D'ETABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISES		21/28	26.118,61	31.943,70
<b>Immobilisations Incorporelles</b>		<b>21</b>	<b>41,67</b>	<b>125,00</b>
211000	<i>Licences / programmes informatiques</i>		11.916,21	11.916,21
211900	<i>Amort. Licences / programmes informatiques actés</i>		-11.874,54	-11.791,21
<b>Immobilisations Corporelles</b>		<b>22/27</b>	<b>26.076,94</b>	<b>31.818,70</b>
Terrains - Constructions		22		
Installations - Machines - Outillage		23	7.423,51	9.998,46
231000	<i>Installation, machines et outillage</i>		28.691,52	28.691,52
231900	<i>Amortissement installation, machine et outillage</i>		-21.268,01	-18.693,06
Mobilier - Matériel Roulant		24	18.653,43	21.820,24
241000	<i>Mobilier</i>		12.959,43	13.671,50
241900	<i>Amortissements mobilier</i>		-10.115,10	-9.689,07
242000	<i>Matériel informatique</i>		72.327,23	72.158,19
242900	<i>Amortissement matériel informatique</i>		-56.518,13	-54.320,38
243000	<i>Matériel pédagogique</i>		3.431,77	3.431,77
243900	<i>Amortissement matériel pédagogique</i>		-3.431,77	-3.431,77
Location-Financement-Droits Similaires		25		
Autres Immobilisations Corporelles		26		
Immobilisations en Cours - Acomptes Versés		27		
<b>Immobilisations Financières</b>		<b>28</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Entreprises Liées		280/1		
Participations		280		
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation		282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres Immobilisations Financières		284/8	0,00	0,00
Actions - Parts		284		
Créances - Cautionnements en Numéraire		285/8	0,00	0,00
288000	<i>Cautionnement versé en numéraire</i>		0,00	0,00

ACTIFS CIRCULANTS		29/58	645.503,26	546.763,05
<b>Créances à plus d'un an</b>		29		
Créances Commerciales		290		
Autres Créances		291		
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours Fabrication		32		
Produits Finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles Destinés Vente		35		
Acomptes Versés		36		
Libellé		Codes	Exerc. 2025	Exercice préc.
Commandes en Cours		37		
<b>Créances à un an au plus</b>		40/41	<b>489.959,09</b>	<b>395.368,16</b>
Créances Commerciales		40	14.256,73	9.277,28
400	Clients		14.256,73	9.277,28
Autres Créances		41	475.702,36	386.090,88
4101001	ACTIRIS - ACS		34.824,59	39.822,45
4101003	ACTIRIS - APS		36.082,20	35.787,40
4102001	COCOF - SA		43.952,97	26.267,18
4102002	COCOF - SISB		52.315,75	46.423,38
4102004	COCOF - Complément ACS - CP 319		8.197,27	1.508,30
4102005	Loterie Nationale SA		0,00	0,00
4102006	Loterie Nationale SISB		0,00	0,00
4102008	Subside en initiative - COCOM		0,00	12.000,00
410300	Subside Le Maribel		0,00	0,00
410400	Subside Bruxelles Formation		8.875,00	8.875,00
410401	Fonds Social Européen		231.874,92	145.917,56
410434	Mirabel		25.285,63	0,00
410732	AVIQ - CAP		6.346,74	27.474,49
410733	Prime VDAB		2.027,41	2.484,58
410734	Primes insertion PHARE		6.800,00	21.685,63
410800	CAP 48		8.556,44	17.011,92
410802	Subside ponctuel		10.563,45	0,00
410900	Primes assurances		0,00	0,00
416000	Créances via membres du personnel		0,00	833,00
416200			-0,01	-0,01
<b>Placements Trésorerie</b>		50/53		
Actions Propres		50		
Autres Placements		51/53		
<b>Valeurs Disponibles</b>		54/58	<b>151.958,30</b>	<b>146.111,00</b>
550100	Compte courant Fortis 2 - 210-0475555-16		51.241,01	48.128,79
550101	Compte visa Fortis - 4454- 73xx-xxxx-7225		-35,57	-35,57
550102	Compte visa Fortis2/ 5480-28xx-xxxx-3951		-488,11	0,00
550500	Compte courant fortis 1 - 210-0475565-26		67.003,71	40.451,41
550601	Compte garantie locative 035-8948-413-10		3.424,58	3.424,58
550700	Compte d'épargne - 035 - 70344876 - 89		33.403,47	53.159,00
570000	Caisse		860,05	982,79
580000	Transfert interne		-3.450,84	0,00
<b>Comptes Régularisation</b>		490/1	<b>3.585,87</b>	<b>5.283,89</b>
490	Charges à reporter		366,51	366,51
490000	Charges à reporter		3.219,36	4.917,38
<b>ACTIF NON REPRIS AU SCHEMA BNB</b>				
499000	Compte d'attente		0,00	0,00
<b>ACTIF</b>			<b>671.621,87</b>	<b>578.706,75</b>

**PASSIF**

<b>CAPITAUX PROPRES</b>		10/15	68.066,82	61.370,29
<b>Capital</b>	10			
Capital Souscrit	100			
Capital Non Appelé	101			
<b>Primes Emission</b>	11			
<b>Plus-Values de Réévaluation</b>	12			
<b>Réserves</b>	13		<b>66.595,38</b>	<b>66.595,38</b>
Réserve Légale	130			
<b>Réserves Indisponibles</b>	131		66.595,38	66.595,38
Pour actions Propres	1310		66.595,38	66.595,38
131000 <i>Autres fonds affectés</i>			66.595,38	66.595,38
Autres	1311			
Réserves Immunisées	132			
Réserves Disponibles	133			
<b>Bénéfice (Perte) Reporté</b>	14		<b>77,32</b>	<b>-8.188,58</b>
<b>Subsides Capital</b>	15		<b>1.394,12</b>	<b>2.963,49</b>
150000 <i>Subsides en capital</i>			20.385,33	20.385,33
151000 <i>Amortissement subsides en capital</i>			-18.991,21	-17.421,84
<b>Avance aux associés sur répartition de l'actif net</b>	19			
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>		16	197.958,35	183.612,17
<b>Provisions Risques - Charges</b>	160/5		<b>197.958,35</b>	<b>183.612,17</b>
Pensions - Obligations Similaires	160			
Charges Fiscales	161			
Grosses Réparations - Gros Entretien	162			
Obligations environnementales	163		197.958,35	183.612,17
163002 <i>Provision pour APS</i>			110.152,90	103.106,72
163003 <i>Provision charges futures.</i>			87.805,45	80.505,45
Autres Risques - Charges	164/5			
<b>Impôts différés</b>	168			
<b>DETTES</b>		17/49	405.596,70	333.724,29
<b>Dettes à plus d'un an</b>	17		<b>10.406,91</b>	<b>10.406,91</b>
Dettes Financières	170/4			
Emprunts Subordonnés	170			
Emprunts Obligataires Non Subordonnés	171			
Dettes Location-financement - Assimilées	172			
Etablissements de Crédit	173			
Autres Emprunts	174			
Dettes Commerciales	175			
Fournisseurs	1750			
Effets à Payer	1751			
Acomptes Reçus sur commandes	176			
Autres Dettes	178/179		10.406,91	10.406,91

Libellé	Codes	Exerc. 2025	Exercice préc.
179200 Provision avance ACS - Actiris		8.538,86	8.538,86
179201 Remboursement surplus annuel - subsides ACS		1.868,05	1.868,05
<b>Dettes à un an au plus</b>	<b>42/48</b>	<b>365.231,99</b>	<b>297.523,64</b>
Dettes Echéant Dans l'Année	42		
Dettes Financières	43		
Etablissements Crédit	430/8		
Autres Emprunts	439		
Dettes Commerciales	44	13.573,50	22.674,58
Fournisseurs	440/4	13.573,50	22.674,58
440 Fournisseurs		13.573,50	20.891,96
444000 Factures à recevoir		0,00	1.782,62
Effets à Payer	441		
Acomptes Reçus sur commandes	46		
Dettes Fiscales Salariales Sociales	45	201.456,70	128.379,77
Impôts	450/3	10.183,03	2.087,63
453000 Pr. Prof.		10.183,03	2.087,63
Rémunérations - Charges Sociales	454/9	191.273,67	126.292,14
454000 O.N.S.S.		31.245,39	25.818,84
455000 Rémunérations nettes		66.011,57	4.395,00
455100 Acompte sur salaires		-1.615,29	446,30
456000 Provision pécule de vacances		95.500,00	95.500,00
459890 indemnité de rupture		132,00	132,00
Autres Dettes	47/48	150.201,79	146.469,29
483201 COCOF - SA		62.161,21	40.016,51
483202 COCOF - SISB		65.332,38	75.510,12
483203 COCOF - Loterie Nationale		0,00	6.407,84
483301 ACTIRIS - ACS		2.008,71	2.098,50
483305 Fonds Social Européen FSE		0,00	14.069,99
483306 Subsides de provenances diverses		1.583,99	1.583,99
483307 Maribel		449,08	3.688,82
483308 AVIQ		0,00	0,00
483309 COCOM		16.315,67	0,00
489500 CAP 48		0,00	742,77
489601 FSE		0,00	0,00
489900 Autres dettes diverses		2.350,75	2.350,75
<b>Comptes Régularisation</b>	<b>492/3</b>	<b>29.957,80</b>	<b>25.793,74</b>
492000 Charges à imputer		1.946,39	661,61
493000 Produit à reporter		28.011,41	25.132,13
<b>PASSIF NON REPRIS AU SCHEMA BNB</b>			
<b>PASSIF</b>		<b>671.621,87</b>	<b>578.706,75</b>



## PERSPECTIVES 2026

Pour 2026, l'asbl Info-Sourds de Bruxelles entend poursuivre son développement autour d'une vision ambitieuse, centrée à la fois sur la qualité des services, le bien-être des équipes et la consolidation de ses ressources financières. L'objectif est de tendre vers une excellence à 360°, en renforçant les équipes métiers tout en préservant les acquis de l'équipe support, afin de garantir une amélioration continue de la performance et de la qualité de l'accompagnement proposé aux bénéficiaires.

L'année 2026 sera marquée par la poursuite de la réorganisation de l'équipe support, notamment à travers l'engagement, l'accueil et l'intégration de deux responsables RH. Une attention particulière sera portée à la co-responsabilisation des membres de l'équipe afin de favoriser une dynamique de leadership partagé, de transversalité et de co-construction des projets. Cette approche permettra de renforcer les processus décisionnels ainsi que la collaboration entre les différents acteurs concernés.

Dans cette perspective, les processus RH devront être clarifiés, structurés et consolidés : recrutement, entretiens de fonctionnement, formations, gestion et régulation des conflits, accompagnement des équipes, etc. L'association poursuivra également ses efforts afin de mieux équilibrer la charge de travail, soutenir les équipes dans leurs missions et améliorer la gestion du bâtiment, avec la volonté d'offrir un cadre de travail plus fonctionnel, serein et adapté aux besoins de chacun.

Sur le plan financier, Info-Sourds de Bruxelles poursuivra le travail de consolidation des relations avec les bailleurs de fonds existants tout en développant de nouvelles opportunités de financement. L'association souhaite également renforcer le dialogue avec les acteurs politiques et engager une réflexion stratégique autour de la diversification des ressources financières afin de garantir la pérennité de ses actions.

Le développement de la recherche de dons constituera également un axe important pour 2026. Cette démarche débutera par un travail de structuration et de valorisation des contacts existants : vérification, mise à jour, qualification et entretien d'un réseau de donateurs potentiels, partenaires et soutiens de l'association.

Par ailleurs, l'association poursuivra ses actions de sensibilisation auprès de son environnement et continuera à défendre la reconnaissance du secteur de l'interprétation en milieu social, enjeu essentiel pour l'accessibilité et l'inclusion des personnes sourdes et malentendantes. Les acquis en matière de communication institutionnelle et de communication liée aux missions seront maintenus et consolidés afin de soutenir la visibilité et la crédibilité de l'association.

Une vigilance particulière sera également accordée à la gestion des financements, notamment ceux liés au Fonds social européen (FSE). Les pénalités et contrôles pouvant intervenir jusqu'à six ans après l'octroi des subventions imposent une gestion administrative et financière particulièrement rigoureuse. Cette réalité souligne la nécessité de disposer de ressources humaines suffisantes ainsi que d'outils adaptés pour assurer un suivi conforme aux exigences des pouvoirs subsidiaires.

Enfin, 2026 constituera une année symbolique pour Info-Sourds de Bruxelles, qui souhaite célébrer dignement ses 30 ans. Cet anniversaire représentera une occasion importante de mettre en lumière les missions, les valeurs et l'impact de l'association, tout en renforçant les liens avec ses partenaires, bénéficiaires et soutiens.



## **Info-Sourds de Bruxelles**

Avenue Brugmann, 76

1190 Bruxelles

©asbl Info-Sourds de Bruxelles

